

Le Comité Syndical du Syndicat Mixte d'Adduction des  
Eaux de la Lys

Réuni à Aire sur la Lys, le 10 Décembre 2020 à 16 h

Étaient présents :

Mmes Goube, Leveugle, Leys, MM. Ben Amor, Bezirard, Borrewater, Cambien,  
Dissaux, Gosset, Houssin, Lefebvre, Legrand, Waymel.

Étaient excusés :

Mme Massart, MM. Belabbes, Cauche, Godefroy, Haesebroeck, Petit, Vicot.

Pouvoir :

Mme HAVERLAND donne pouvoir à M. DISSAUX

Vu le rapport n° 29-20

DECIDE

- d'autoriser l'adhésion du SMAEL au CNAS pour l'ensemble de ses agents titulaires et non titulaires, contrats à durée déterminée et indéterminée et agents retraités au 1<sup>er</sup> janvier 2021 ;
- de désigner Monsieur Jean Claude DISSAUX en tant que délégué élu parmi les membres de l'organe délibérant ;
- de faire procéder à la désignation parmi les membres du personnel d'un délégué agent et correspondant auprès du CNAS ;
- d'imputer les sommes nécessaires sur les crédits inscrits aux comptes correspondants pour le paiement des cotisations ;
- d'autoriser le Président à signer la convention d'adhésion au CNAS.



VOTANTS : 14

POUR : 14

CONTRE : 0

ABSTENTION : 0

Acte exécutoire déposé auprès  
de Monsieur le Préfet, le **16 DEC. 2020**

Le Président,  
Jean-Claude DISSAUX

Le Président du Syndicat Mixte  
d'Adduction des Eaux de la Lys

Jean-Claude DISSAUX